

## Projet des ateliers Castelnau

Rencontre entre les promoteurs du projet et la commission de l'OCPM chargée de la consultation

La rencontre s'est tenue le 5 février 2014, de 12 h 30 à 14 h

Étaient présents :

M. Stéphane Côté, président, DevMcGill

M. Martin Galarneau, vice-président affaires corporatives et développement, Thibault, Messier, Savard et Associés

Mme Rosalie Hubert, urbaniste, IBI-CHBA

Monsieur Bruno Bergeron, président de la commission

Mme Nicole Boily, commissaire

Mme Ariane Émond, commissaire

M. Richard Brunelle, secrétaire de la commission

Ordre du jour de la rencontre;

### 1. Présentations

Le président souhaite la bienvenue aux participants, et fait les présentations d'usage.

### 2. Revue du déroulement de la consultation

Une note est distribuée aux participants sur les règles qui président au déroulement des consultations par l'OCPM. Le président en fait la présentation. Une discussion s'engage. Les promoteurs font valoir qu'il faut faire une distinction très nette entre l'actuel projet soumis à la consultation et leur projet antérieur concernant le 7 400 Saint Laurent.

### 3. Revue de la documentation déposée par les promoteurs et rendue publique sur le site web de l'Office.

Tous les documents en provenance des promoteurs devant être déposés l'ont été. De plus, en réponse à la question d'une commissaire, les promoteurs font état du fait que la lettre d'engagement conclue avec les autorités municipales concernant les modalités d'application de la *Stratégie d'inclusion de logements abordables* vient d'être signée. La commission fera les démarches requises auprès de

l'arrondissement pour obtenir une copie de cette entente et la rendra publique sur le site de l'Office.

#### 4. Revue de certains enjeux liés à la consultation

Une discussion s'engage sur les enjeux possibles de la consultation. Il est question de divers aspects du partenariat avec l'OBNL qui assumera le développement de la portion sociocommunautaire du projet. Les commissaires indiquent qu'il serait pertinent pour les promoteurs de se préparer à répondre à des questions portant sur les modalités concrètes de ce partenariat, ainsi que sur l'application de la *Stratégie d'inclusion* dans le projet. D'autres enjeux possibles sont également identifiés.

La rencontre prend fin à 14 heures.